

deviendra un modèle pour toutes les autres, les quelque 300 qui existent, de sorte que nous puissions finalement modifier les dispositions législatives et les rendre toutes responsables vis-à-vis du Parlement qui aura alors le dernier mot.

• (1730)

Le Parlement devrait en effet avoir le dernier mot et le droit de contrôler les dépenses. L'autre jour j'ai cité à titre d'exemple le roi Jean et la Grande Charte. Le roi Jean dépensait follement pour réaliser divers projets malgré les réticences du peuple. A son retour d'un voyage en France, certains de ses sujets se portèrent à sa rencontre. Ils le rejoignirent dans le champ de Runnymede et lui dirent: «Nous voulons que vous signiez ce document. Nous voulons que vous soyez responsable et comptable. Nous tenons à avoir notre mot à dire quand vous voulez percevoir et dépenser des deniers publics». Telle est l'origine bien humble de notre Parlement actuel. Comme le premier ministre de la Grande-Bretagne l'a déclaré hier: «L'obligation de rendre des comptes, telle est la distinction entre une démocratie et un État totalitaire». Dans un État totalitaire, la population n'a pas le droit de savoir ce que fait le gouvernement. Elle ne peut se rassembler sur la Place rouge et protester comme les Canadiens qui peuvent défiler, dormir sur la colline et même protester contre quelque chose qui leur sauvera peut-être la vie.

Je constate que vous vous levez, monsieur le Président. J'ai à peine commencé, mais je respecte le Règlement. Les 20 minutes passent vite. Je voudrais simplement dire en terminant que j'espère que ce projet de loi sera un modèle, que la Société sera comptable au Parlement, qu'elle donnera l'exemple à toutes les autres sociétés et que nous nous engagerons dans une nouvelle voie avec un gouvernement responsable et un Parlement qui tiendra en main les cordons de la bourse.

M. le vice-président: Y a-t-il des députés qui veulent intervenir pour poser des questions ou faire quelques brèves remarques? Sinon, la présidence cédera la parole au député de Kootenay-Ouest.

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, en prenant la parole à cette dernière étape du débat sur le projet de loi C-110, je voudrais tout d'abord revenir à certaines questions qui se sont posées de temps à autre, notamment celles de compétitivité et de la productivité qui ont des répercussions sur nos marchés d'exportation et notre capacité de produire de plus longues séries pour notre marché intérieur. A propos de la compétitivité et de la productivité, je voudrais insister plus particulièrement sur le fardeau de la dette, les taux d'intérêt et l'inflation qui ont rendu la vie impossible non seulement au gouvernement mais aussi à l'industrie depuis un certain nombre d'années.

De nombreux députés ont prétendu au cours du débat que les travailleurs sont les auteurs de leur propre infortune, car la spirale des salaires et des prix aurait déclenché l'inflation. Il y aurait de quoi rire si des millions de Canadiens n'avaient pas eu à tant en souffrir. La cherté de l'argent tout comme le taux élevé de l'inflation sont directement imputables au monde des affaires. La poussée inflationniste qui a débuté à la fin des années 60 émane de deux sources principales, soit la guerre au Vietnam—il y a de cela assez longtemps, mais c'est un fait important qu'il ne faut pas oublier—et la multiplication des conglomérats au Canada et aux États-Unis. Cette inflation

s'est calmée vers le milieu des années 70, mais elle a repris de plus belle dernièrement. C'est seulement maintenant qu'elle commence à ralentir après une période de récession et de dépression provoquée dans de nombreuses économies du monde. Personne n'a eu plus de succès à provoquer la dépression que le gouvernement et le milieu des affaires du Canada.

Cette inflation est liée à des dépenses militaires encore plus élevées et à une grande vague de fusions d'entreprises comme on n'en verra jamais plus. Les seuls à bénéficier de ces tendances sont ceux qui détiennent des actions de sociétés, et 90 p. 100 des Canadiens n'en détiennent aucune. Écartons pour commencer l'idée que le gouvernement est le seul responsable de l'inflation. Les entreprises et le gouvernement ont été des partenaires égaux, mais ils ne sont pas coupables au même titre. La dette fédérale au Canada n'a pratiquement pas changé entre 1968 et 1973. Elle a crû ensuite jusqu'en 1978 de 17.5 p. 100 en moyenne par année. L'endettement des sociétés s'est accru de 15 à 16 p. 100 depuis 1968, chaque année. Le gouvernement n'est pas irréprochable, mais les entreprises se sont mal comportées pendant plus longtemps et de façon plus constante.

Les sociétés peuvent aussi imprimer de l'argent, par les fusions et les rachats. La société A achète les actions en circulation de la société B, mais elle paie une prime, laquelle s'est établie en moyenne à 60 p. 100 au cours des dernières années. Cela signifie que des milliards de dollars de dette improductive s'ajoutent aux bilans des sociétés. Et cela signifie, évidemment, des prix plus élevés, tant pour les marchandises que pour les services, que doit payer le consommateur. De moins en moins, et cela depuis quelque temps déjà, les entreprises se procurent de capitaux sur le marché. La démocratie de la place du marché que de nombreux députés, notamment les conservateurs, mais aussi un grand nombre de ministériels, célèbrent encore comme une réalité est un mirage, monsieur le Président. Les entreprises s'adressent de moins en moins au marché pour financer leurs rachats ou leurs investissements. Elles ramassent des fonds à l'intérieur de leur propre structure. Cela revient à l'imposition sans représentation. Personne ne se plaint quand les prix sont tels qu'ils représentent un profit raisonnable sur la production de marchandises, mais quand les entreprises ne font pas appel au marché et qu'elles s'approvisionnent à même des structures de prix largement imposées, à cause du monopole croissant que les grandes sociétés se sont assurées, ce n'est rien d'autre que l'imposition sans représentation. La démocratie du marché dans ces circonstances est un mythe.

Les rachats d'entreprises au Canada ont représenté une valeur de 55 milliards entre 1976 et 1981. Cela représente 20 milliards d'endettement de plus pour les sociétés. Les fusions ne sont absolument pas productives et rien dans le régime de marché ne justifie ou ne rend souhaitables les fusions monstres que nous avons vu se multiplier ces dernières années. Bien entendu, certains de nos problèmes économiques nous viennent des États-Unis. La dette fédérale de ce pays a dépassé le billion de dollars en 1981. Cependant, depuis 1975, les États-Unis ont consacré plus de 650 milliards de dollars aux armements. Ce sont les dépenses à ce titre qui ont le plus contribué à accroître son énorme dette fédérale. Sur ce point, monsieur le Président, il est intéressant de noter que le nouveau chef du